



Mesures spéciales contre la transmission par les gouttelettes - L'isolement gouttelettes

Qu'est-ce que la transmission par les gouttelettes et pourquoi faut-il y être vigilant ?

Certaines bactéries et virus peuvent se transmettre par des gouttelettes de salive projetées dans l'air sur de courtes distances. Cela arrive quand une personne tousse, éternue ou parle. Ces gouttelettes se déposent alors sur la peau et à l'entrée du nez ou de la bouche. Elles peuvent aussi se déposer dans la trachée ou les bronches en respirant. Si vous êtes porteur d'une bactérie ou un virus présentant un risque élevé pour d'autres personnes, vous pouvez les transmettre autour de vous

Pourquoi des mesures spéciales sont-elles nécessaires ?

À l'hôpital, un grand nombre de personnes se croisent. Il est nécessaire d'éviter la propagation de ces bactéries ou virus et de protéger toutes ces personnes. Pour cela, le personnel soignant met en place des «mesures spéciales contre la transmission de certaines bactéries ou virus par les gouttelettes», également appelées «isolement gouttelettes».

Qu'est-ce que cela signifie pour vous ?

- Vous êtes installé si possible dans une chambre individuelle. La porte peut rester ouverte si vous le souhaitez.
- Le personnel soignant et les visiteurs doivent porter un masque médical pour créer une barrière physique contre les gouttelettes. Il est également recommandé qu'ils portent des lunettes ou une visière de protection, surtout lors des soins respiratoires.
- Vous portez autant que possible un masque médical si vous sortez de votre chambre et si vous avez de la visite (soignants ou visiteurs).

- Ces mesures empêchent les bactéries et virus de se propager à d'autres personnes, surtout lors des soins.

Est-il parfois nécessaire de combiner plusieurs types de mesures ?

Oui. Parfois, les bactéries et virus peuvent se transmettre de plusieurs façons. Le personnel peut donc combiner différentes mesures spéciales, par exemple :

- Isolement «Contact et gouttelettes», s'ils se transmettent aussi par les mains ou les surfaces. Le personnel soignant doit également porter une surblouse et des gants.

Une information est disponible pour les autres mesures spéciales (contact et air), n'hésitez pas à la demander au personnel soignant.

Que faire si vous avez déjà été isolé dans le passé ?

- Dites-le au personnel soignant dès votre arrivée.
- Si nécessaire un test, comme un frottis, sera fait pour vérifier si la bactérie ou le virus est encore présent.
- En attendant les résultats, vous serez placé sous ces mesures spéciales si cela est nécessaire.
- Si la bactérie ou le virus est toujours là, ces mesures seront maintenues.

Précautions à prendre

À l'hôpital

- Respectez les consignes affichées sur la porte (port de gants, blouse, lavage des mains...).
- Portez un masque médical. Cette mesure s'applique aussi bien au patient en isolement qu'au visiteur.
- Utilisez régulièrement le gel hydroalcoolique mis à disposition pour vous désinfecter les mains.
- Pour les visiteurs :
 - ◇ N'utilisez pas les toilettes des patients.
 - ◇ Ne vous asseyez pas sur le lit des patients.

À la maison

- Portez un masque médical en présence d'autres personnes.
- Aérez fréquemment les espaces de vie.
- Évitez les contacts avec les personnes fragiles, âgées, immunodéprimées, femmes enceintes et avec les jeunes enfants.
- Lavez-vous les mains à l'eau et au savon si elles sont visiblement sales, après avoir été aux toilettes, avant de cuisiner, de manger, ou après vous être mouché.
- Toussez ou éternuez dans un mouchoir à usage unique ou dans votre coude.
- Gardez une bonne hygiène buccale et corporelle quotidienne.
- Ne partagez pas vos essuies ou gants de toilette.
- Nettoyez le WC après chaque usage et la salle de bain 1 à 2 fois par semaine avec un produit désinfectant.
- Tirez la chasse d'eau avec le couvercle fermé.
- Lavez les essuies à 60°C et le linge à 40°C avec le produit habituel. Un pré-lavage peut être utile.
- Pas besoin de précautions spéciales pour la vaisselle.

Ces gestes simples aident à protéger tout le monde !

**Des questions ?
N'hésitez pas à poser vos questions
au personnel
soignant ou aux équipes de prévention
et de contrôle des infections (PCI).**

Cette brochure est écrite selon les règles européennes pour une information facile à lire et à comprendre : Inclusion Europe.
Plus d'informations sur les sites FALC.be et unapei.org



EpiCURA
mon hôpital

Centre Hospitalier EpiCURA asbl
Siège social :
rue Louis Caty 136 - 7331 Baudour

T. : 078 / 150 170
www.epicura.be



Dernière mise à jour : 05/03/2025
CHH-FIC-070